

Lauréat du Prix Lincoln Alexander 2015

Paul Le Vay

M^e Paul Le Vay est associé et spécialiste agréé en contentieux civil chez Stockwoods s.r.l., où il exerce le droit depuis 25 ans. Ses domaines d'expertise comprennent le litige en droit commercial et en droit des sociétés, le litige des valeurs mobilières, ainsi que la responsabilité et la réglementation professionnelles. M^e Le Vay est bilingue et exerce en français et en anglais.

M^e Le Vay est président sortant de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO). Durant son mandat, l'AJEFO a accompli avec succès plusieurs de ses objectifs de taille, dont l'élaboration d'un plan stratégique à long terme, tout en renforçant son profil et en diversifiant ses projets et initiatives. M^e Le Vay et le conseil d'administration de l'AJEFO ont adopté une vision ambitieuse pour remplir le mandat de l'AJEFO qui vise à promouvoir l'accès à la justice.

M^e Le Vay a coprésidé le rapport *Accès à la justice en français* du *Comité consultatif de la magistrature et du barreau sur les services en français*, formé par le ministère du Procureur général de l'Ontario dans le but d'améliorer l'accès à la justice en français devant les tribunaux de l'Ontario. Il démontre un engagement profond envers l'amélioration de l'accès à la justice en français en Ontario.

Membre de l'*American College of Trial Lawyers* et de l'*International Academy of Trial Lawyers*, il a été assermenté au Barreau de l'Ontario en 1988. Il a obtenu son LLB de la Faculté de droit d'Osgoode Hall en 1985 et un diplôme d'études approfondies de l'Université Robert Schuman de Strasbourg, en France en 1988.